CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 28 avril 1987

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 20 heures.

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 29 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA SITUATION CATASTROPHIQUE DES PRODUCTEURS DE CÉRÉALES

M. le vice-président: Le député de Prince-Albert (M. Hovdebo) a été autorisé à proposer l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 29 du Règlement, en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, soit la crise que traversent les producteurs de grains canadiens.

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert) propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

—Monsieur le Président, nous avons demandé ce débat d'urgence parce que, comme le savent tous les députés et tous ceux qui ont quelque chose à voir, même de loin, avec l'agriculture, ce secteur est en crise. Toute l'agriculture est aujourd'hui en difficulté, mais nous nous soucions particulièrement en ce moment et pour l'année prochaine, de la branche des grains. Nous tentons par ce débat de rendre la Chambre et le pays conscients de la situation réellement critique des producteurs de grains.

La crise se prépare depuis des années, mais une série d'événements lui confère depuis à peu près une semaine un caractère d'urgence. Pour commencer, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) a annoncé, la semaine dernière, une réduction de 18 p. 100 des prix initiaux des grains. Tous les agriculteurs savent que cette réduction est un minimum, car lorsque les écarts de prix des grains seront annoncés, le fléchissement sera encore plus prononcé. Cette diminution de 18 p. 100 en suit une autre de 20 p. 100 que les agriculteurs ont subie l'année dernière. Même avant, les producteurs de grains étaient à court.

Deuxièmement, hier, le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a annoncé qu'il levait le moratoire de dix-huit mois sur les saisies par la Société du crédit agricole. Cette initiative met en péril à peu près 20 p. 100 des emprunteurs qui sont en retard dans leurs paiements à la SCA. Elle annonce de plus aux établissements financiers de tout le pays que le gouvernement fédéral ne couvre plus les exploitations agricoles de sa protection. Elle donne le signal de l'attaque non seulement contre les agriculteurs mais également contre les petites entreprises. Elle

fait savoir que le gouvernement ne s'engage plus à préserver les exploitations familiales.

• (2010)

Troisièmement et c'est peut-être le pire événement des trois, si on peut parler d'événement, le gouvernement refuse de s'engager à verser un paiement d'appoint pour compenser la réduction des prix des grains. De nombreux groupes d'agriculteurs du pays et de nombreux députés de l'opposition essaient d'amener le gouvernement à assurer aux agriculteurs qu'il y aura des paiements d'appoint. Quand les agriculteurs réalisent que le gouvernement annonce des prix beaucoup plus bas pour les grains et qu'il refuse de promettre quelque paiement d'appoint que ce soit, la crise devient une urgence.

Quand le gouvernement annonce la levée des obstacles aux saisies en mettant fin au moratoire, la crise devient une urgence. Le retrait de la protection s'applique seulement aux prêts consentis par la SCA, mais tous les agriculteurs aux prises avec des difficultés financières considéraient ce moratoire comme une promesse que le gouvernement leur faisait de les garder sur leurs terres. Pourquoi une banque privée feraitelle un effort pour aider un agriculteur à rester sur la terre quand le gouvernement ne le fait pas?

Cette crise se manifeste de bien des façons. Premièrement, beaucoup d'agriculteurs ont quitté leur exploitation. Vous entendrez souvent les gens dire que la situation n'est pas aussi mauvaise cette année que l'année dernière et que l'année dernière elle ne l'était pas autant que l'année précédente. Rappelons-nous cependant, que lorsque des agriculteurs quittent leur exploitation, il n'y reviennent pas. Le nombre d'agriculteurs qui quittent chaque année est cumulatif. Si 500 personnes quittent la terre cette année et si 500 autres l'ont quittée l'année dernière, cela fait 1 000 agriculteurs en tout qui ont quitté la terre. Si on continue pendant trois ans, cela fait 1 500 agriculteurs et ainsi de suite.

La crise s'est aussi manifestée par une augmentation de la tension dans les exploitations familiales, qui a fait éclater bien des ménages et qui a découragé bien des agriculteurs. Le printemps est ordinairement une période de grand enthousiasme et de renouveau. Les cultivateurs labourent et sèment et c'est le moment que le gouvernement choisit pour annoncer qu'il abaisse les prix et qu'il retire sa protection. Beaucoup de gens pensent que la vie dans les exploitations agricoles n'est pas stressante; c'est peut-être vrai dans des circonstances ordinaires et favorables. Cependant, quand votre famille compte sur vous, que la banque vous a à l'oeil et que le gouvernement vous abandonne, cela provoque de vives tensions.

Non pas que le gouvernement n'ait rien fait, au contraire. Les gouvernements précédents ont instauré le Programme de